

PROJET DE **RÉINVESTISSEMENT**



Titre du projet	Adoption IPAM
Requête opératoire électronique en chirurgie (PHASES 1 ET 2)	RCG-0121-023 RCG-0622-142
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Toutes les spécialités chirurgicales	PROJET TOTAL : 2 718 807 \$
	PHASE 1 : 2021-2022 : 600 000 \$
	PHASE 2 : 2 118 807 \$ 2022-2023 : 2 048 007 \$
	2023-2024: 70 800 \$
	Début du projet
	2021-2022

Contexte - PHASE 1

La cessation de l'utilisation de requête papier permettra d'améliorer l'ensemble des processus liés à la saisie, la transmission et le traitement des requêtes opératoires dans les systèmes de gestion des blocs opératoires. L'élimination des multiples étapes manuelles favorisera la qualité des données requises pour une bonne planification et permettra d'avoir accès à des données plus fiables sur les délais d'attente. Environ 500 000 requêtes, pour les chirurgies électives seulement, sont traitées annuellement au Québec.

Description du projet – PHASE 1

Le projet vise l'élaboration du programme menant à la mise en œuvre de la requête électronique en chirurgie. Le projet est réparti en cinq (5) volets :

- documenter la situation actuelle;
- définir la portée du projet avec le fournisseur de système de gestion opératoire;
- élaborer la stratégie de gestion du changement et des risques;
- élaborer la stratégie d'allocation du financement des établissements ;
- et finalement élaborer la stratégie d'accompagnement, de communication et de suivi.

Objectif(s)

Établir un programme détaillé menant au déploiement d'une requête électronique uniformisée en chirurgie pour toute la province.

Améliorer la priorisation des cas de chirurgie en fonction des délais à respecter et des cibles de qualité à atteindre.

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Titre du projet	Début PHASE 2
Requête opératoire électronique en chirurgie – PHASE 2	2022-2023

Contexte – PHASE 2

Une requête opératoire est une demande d'accès à un service chirurgical effectuée par le chirurgien pour son patient. Elle sert au préenregistrement de ce dernier sur la liste d'attente. Elle contient notamment de l'information sur le patient, les informations permettant la priorisation de la requête dont le diagnostic préopératoire, l'intervention prévue, le nom du chirurgien, la durée prévue de l'intervention proposée et tout autre renseignement permettant de planifier l'intervention opératoire. Elle constitue donc le moyen de communication privilégié entre le chirurgien et le bloc opératoire. Actuellement, chaque établissement a élaboré sa requête opératoire selon les pratiques en place et les spécificités de l'établissement.

Dans la grande majorité des cas, la requête opératoire est un formulaire papier qui est rempli à la main par le chirurgien à la suite d'une décision d'opérer un patient. Lorsque la requête est transmise au service de la planification chirurgicale, une agente administrative doit saisir celle-ci dans le système de gestion du bloc opératoire en reproduisant chaque champ. Une étude produite pour le compte du MSSS a démontré qu'une proportion importante des requêtes opératoires étaient incomplètes ou qu'elles comportaient des éléments illisibles. De plus, pour toutes sortes de raison, il arrive régulièrement que les requêtes opératoires ne soient pas transmises à la planification chirurgicale dès que remplie, mais plusieurs jours, voire des semaines après.

Description du projet – PHASE 2

La requête opératoire électronique vise à améliorer la priorisation des cas de chirurgie ainsi que la rapidité de communication entre les médecins chirurgiens et le département de chirurgie de l'établissement. Les principaux avantages de cette requête électronique sont, entre autres :

- Validation des champs obligatoires à remplir avant la transmission et automatisation de certains champs;
- Création de gabarits en fonction de la spécialité ou des individus selon la pratique de chacun;
- Transmission granulaire des informations de la requête au système de gestion des blocs;
- Transmission instantanée de la requête et des données permettant de prioriser;
- Automatisation des prescriptions et requêtes pour tests ou consultations préopératoires;
- Automatisation des prescriptions et requêtes en lien avec la trajectoire des soins requise.

Objectif(s)

Objectif général : Permettre la transmission des requêtes opératoires en mode numérique dans chacun des établissements pilotes.

Objectifs du projet-pilote :

- Mettre en place les conditions visant la transmission de requêtes opératoires numériques via un système de gestion de documents (GDE) dans 3 sites pilotes identifiés, soient les installations du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et du CISSS Montérégie-Centre.
- Mettre en place les conditions visant la transmission de requêtes opératoires numériques via la solution native du bloc (OPERA) dans 3 autres sites pilotes identifiés, soient les installations du CISSS des Laurentides, du CHU Ste-Justine et du CIUSSS de l'Estrie—CHUS.
- S'assurer de l'utilisation par les chirurgiens de la version numérique en vigueur dans chacune des installations dans les six (6) établissements pilotes
- Mesurer le taux de satisfaction des utilisateurs (chirurgiens, personnel clinique et administratif).

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mis à jour : 2023-07-10